

Chères et chers camarades,

Comme l'a dit Benoît Teste dans son discours d'ouverture, le SUI est le petit nouveau de congrès. Pas si nouveau en fait, puisque le Syndicat Unitaire de l'Inspection est né au mois de novembre dernier, de la fusion entre le SNPI-FSU (qui était un des syndicats fondateurs de la FSU qui syndicalisait essentiellement des IEN 1^{er} et second degré), avec le SIA (syndicat non affilié qui syndicalisait des IA-IPR). Nous formons donc désormais un seul syndicat au sein de la FSU qui représente les inspectrices et inspecteurs de tous les niveaux et de toutes les voies de formation. Merci Benoît pour tes mots d'accueil chaleureux et merci au conseil délibératif de la fédération qui s'est réuni le 25 janvier dernier, d'avoir approuvé notre affiliation à la FSU.

Cette appartenance à la FSU est essentielle pour nous, et je veux vous témoigner aujourd'hui de tout le plaisir qu'ont les inspectrices et les inspecteurs du SUI à faire partie de notre fédération, et vous assurer que nous partageons les mêmes constats, les mêmes revendications, et les mêmes combats.

En parlant de combats, vous l'avez sans doute entendu à l'occasion de la mobilisation du 13 janvier, notre présence dans ce mouvement a été très remarquée, médiatisée, et je pense appréciée par l'ensemble des personnels. Nous sommes satisfaits qu'à cette occasion, le SUI ait pris toute sa place dans l'action, et qu'il ait été parfaitement identifié quelques semaines seulement après sa création. Nous avons montré la convergence de nos analyses et de nos revendications avec les autres syndicats de l'éducation de la FSU, et nous avons commencé à nouer avec eux des liens précieux pour l'avenir de nos luttes.

En effet, pour un petit syndicat comme le nôtre qui, ne nous le cachons pas est minoritaire dans la profession, il serait impossible de prétendre pouvoir peser dans les débats de politique éducative sans le poids et le soutien que nous confère ce cadre fédéral commun.

Mais si nous souhaitons pouvoir travailler avec les autres syndicats au sein de la FSU, c'est aussi parce que nous sommes convaincus qu'aucune amélioration du système ne peut aboutir autrement que dans des constructions coopératives avec l'ensemble des personnels. Les finalités de nos fonctions sont centrées sur l'amélioration qualitative du service public d'éducation, mais nous ne pouvons prétendre concevoir seuls l'évaluation des enseignants, leur formation et leur accompagnement.

Si nous voulons résister aux évolutions managériales que nous dénonçons, nous devons faire la preuve de notre capacité à construire avec l'ensemble des personnels, les dispositifs qui permettront les améliorations qualitatives auxquelles nous aspirons tous.

Depuis cinq ans, le principe de « déconcentration managériale » a transféré sur les échelons hiérarchiques intermédiaires dont nous sommes, la responsabilité de mettre en œuvre coûte que coûte des décisions et arbitrages politiques. Cette logique néo libérale qui est à l'œuvre ne rêve que d'un encadrement à la solde de son idéologie, avec des agents réduits au rôle de courroie de transmission de cette idéologie.

Nous le savons bien, nous qui sommes en charge de missions d'inspection, car nous sommes de plus en plus sommés d'être des VRP de la politique ministérielle avant toute considération pédagogique !

Mais nous ne pouvons accepter une gouvernance qui ne procède que par injonctions d'actions, et qui n'est motivée que par l'affichage qui en sera fait. L'exercice de notre métier ne peut se concevoir qu'avec la liberté et l'indépendance qui sont indispensables à l'accomplissement de nos missions. Il ne peut se concevoir qu'avec le respect et la prise en compte de notre expertise pédagogique et didactique.

A l'occasion de son congrès fondateur, le SUI s'est doté de mandats forts qui affirment notre conception de l'éducation et de la formation fondée sur les valeurs laïques, démocratiques et sociales de la République. Le SUI promeut un accès égalitaire et émancipateur aux savoirs et à la culture commune. Il défend l'ambition d'un système éducatif garantissant l'accès de toutes et tous à une citoyenneté instruite, éclairée, cultivée, fraternelle et responsable.

C'est pourquoi, dans la continuité des mandats du SNPI-FSU et du SIA, nous continuerons à porter une conception de notre métier fondée sur une relation de respect, de confiance, et de réflexion partagée entre inspecteur.rices et enseignant.es. La liberté pédagogique des enseignants est incompatible avec une stratégie autoritariste basée sur la transmission de consignes et de prescriptions !

Nous continuerons à porter l'idée que notre action ne peut se confondre avec une stratégie de communication ministérielle. C'est la loi qui arrête la politique éducative de notre pays, pas les capsules vidéo, ou les déclarations à la presse du ministre !

Nous continuerons à porter l'idée que l'évaluation, même si elle doit être redéfinie, doit être préservée sous la forme de l'entretien individuel auquel nous sommes attachés. Cet entretien ne doit pas être un jugement externe à sens unique, mais il doit permettre une élaboration partagée, une co-construction !

Nous sommes donc combatifs et déterminés à faire entendre cette conception de notre métier. Nous souhaitons que ces volontés de transformation qu'elle implique puissent prendre corps dans un discours fédéral, qui nous permette de peser avec tout le poids de la FSU,

Pour l'affirmation d'un projet éducatif national ambitieux,

Pour une école émancipatrice et égalitaire,

Pour une véritable démocratisation des savoirs,

Pour le respect des personnels et de leur travail !